

## Nombre de conseillers

-en exercice	15
-présents	12
-votants	13

## Compte-rendu de la Réunion du Conseil Municipal du 25 Juin 2020 de la commune de NEUVILLE-BOSC

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 18 Juin 2020, par le Maire , Annie LEROY, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

**Etaient présents** : Mmes DÉCAMP, LEJEUNE, LEROY, MARCHAL, MEYER,  
OUGLIS-HENRY  
Mrs CATTELOIN, COULETEL, DUJARDIN, DUPUY,  
RAYNAUD, SAINT-POL

**Etait représenté** : Mme LESCA donne pouvoir à Mme LEROY

**Absent excusé** : Mr FLEURY

**Absent non excusé** : Mr GOMES

**Secrétaire de séance** : Madame DÉCAMP Virginie

Ouverture de séance : 20h00

Le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 25 Mai 2020, préalablement porté à la connaissance des Conseillers Municipaux par mail, est adopté à l'unanimité.

### 1/ Point de situation

. Pour rappel, Sylvie LE BOURRE a pris ses fonctions de secrétaire de Mairie le 4 Mai 2020, sachant qu'il a été établi, avec la Commune d'Hénonville, une convention de mise à disposition lui permettant d'exercer ainsi au sein de la Commune de Neuville Bosc durant la procédure administrative de transfert.

Il est rappelé et confirmé, à l'unanimité, que les conditions salariales seront identiques (primes et IAT) à celles dont bénéficiait la précédente secrétaire .

Il est prévu que la convention de mise à disposition prenne fin au 1<sup>er</sup> Juillet.

Madame le Maire la remercie de son implication et de son investissement car le démarrage des travaux n'a pas été facilité par la période de confinement pendant laquelle il n'a pas été possible d'envisager un travail en binôme avant le départ de Caroline ROBERT ;

Il est à noter une avancée concernant la dématérialisation de diverses procédures comme les actes d'état civil, le recensement militaire et la transmission des flux.

. SIRS

Les élus délégués en activité professionnelle n'ont pas pu assister à la réunion programmée un matin de semaine à 10h.

Madame le Maire a souligné cette situation et demandé au Président à ce que les réunions aient lieu, dans la mesure du possible, en soirée.

. Ecole Numérique Rurale

. Nous avons été sollicités par Emmanuel DAUBOIN, Directeur de l'école de Neuville Bosc concernant l'actualisation de l'Espace Numérique de Travail, acquis en 2009 et maintenant obsolète. Une rencontre a été organisée avec Mr CERVANTES, enseignant référant aux usages du numérique, Inspection de l'Education Nationale, circonscription de Méru.

Il est convenu qu'il nous soit transmis les devis correspondant à l'équipement souhaité soit tableau numérique interactif, PC dédié et PC hybrides élèves.

Il est à noter que si la décision d'investissement est prise avant début septembre, l'Etat participe à hauteur de 50%.

Madame le Maire souligne qu'il est regrettable que ce sujet soit abordé fin juin pour une prise de décision début septembre car il est difficile de monter des dossiers en Juillet et Aout ;

Il est convenu avec Mr BOUILLIANT, Président du SIRS et Maire de Monts que le maximum sera fait pour aboutir sur la base d'un investissement SIRS de l'ordre de 14.000€ (équipement de l'école maternelle de Monts et de l'école primaire de Neuville Bosc) avec demande associée de subventions auprès du Département et du fonds FO3DR.

. Madame LEJEUNE précise que la fête des écoles est annulée cette année mais que la remise d'un chèque cadeau sera maintenue pour les élèves de CM2 (date fixée au 25 Juin).

. Dossier réfection toiture école.

Pour rappel, le devis retenu est d'un montant de 23.500€ H.T. avec accord d'une subvention du Département d'un montant de 8.930€ (38%) et une dotation de 3000€(13%) en provenance du fonds FO3DR (Sénateur Olivier PACCAUD).

De plus, le 11 Juin, dans le cadre de la programmation 2020 des opérations éligibles à la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), a été reçu un arrêté de Monsieur Le Préfet nous octroyant une subvention d'un montant de 9870€ (42%).

Au total, ces travaux devraient donc être subventionnés à hauteur de 93%.

. Manifestations à venir

- Festival du Vexin : Concert à l'Eglise prévu le 6 Septembre.
- Journées du Patrimoine : Romain COUTELET est chargé de ce dossier et doit prendre contact avec plusieurs artistes dont peintres et musiciens de nos hameaux.

## 2/ Taux d'imposition

Madame Le Maire propose de reconduire pour 2020 les taux de 2019 soit 18,01% pour la taxe sur le foncier bâti et 42,17% sur le foncier non bâti.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Il est rappelé le taux de la taxe d'aménagement soit 5%.

## 3/ Subventions

Madame le Maire propose de reconduire pour 2020 le montant des subventions accordées en 2019 soit :

- CCAS	5000€
- Anciens Combattants	450€
- 123 Soleil	500€
- Tennis Club	500€

- Communauté des chemins 200€
- Nougatine 17.000€

Il est rappelé que tout versement de subvention est subordonné à la transmission du rapport moral, du rapport financier et d'un projet pour l'année en cours afin de justifier la demande de fonds.

#### 4/ Concours du Receveur

Madame Le Maire rappelle que le régime des indemnités de Conseil versées par les collectivités aux comptables publics gérant un poste du secteur public local est supprimé depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2020. Seules les indemnités versées par les communes pour la confection des budgets sont maintenues. Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, acceptent au taux de 100% les indemnités qui pourraient être présentées à ce titre.

#### 5/ Budget primitif 2020

Madame Le Maire présente aux nouveaux élus la trame d'un budget communal et rappelle les résultats de l'exercice 2019.

Madame Le Maire propose un budget primitif 2020 équilibré en section de fonctionnement à 412.458,10€ et en section d'investissement à 40.500,89€.

Ce budget est adopté à l'unanimité.

#### 6/ CCID

Madame Le Maire rappelle le rôle et la nécessité d'instituer une Commission Communale des Impôts Directs, intervenant dans le processus d'évaluation des bases en matière de foncier bâti et non bâti. Cette commission tient une place centrale dans la fiscalité directe locale : elle a notamment pour rôle majeur de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensées par l'administration fiscale.

La liste des commissaires proposés (6 titulaires et 6 suppléants) sera transmise au Directeur Départemental des Finances Publiques.

Sont proposés 6 titulaires :

- Corinne BOURDON
- Didier COCHU
- Jean Pierre DUPUY
- Jean Pierre CATTELOIN
- Marie MARCHAL
- Juliette LEJEUNE

6 suppléants :

- Jean Marc LINGUANOTTO
- Marie-Christine LESCA
- Benoît DUJARDIN
- Romain COULETEL
- Claude RAYNAUD
- Alexandre DUPUY

#### 7/ Questions diverses

Monsieur Alexandre DUPUY propose de réfléchir quant à la mise en place dans les hameaux d'un dispositif de vidéo protection.

L'idée est retenue et à travailler (cahier des charges et devis).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.



The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official seal. The seal contains the text 'MAIRIE DE NEUVILLE SUR AIRE' and a central emblem featuring a figure on horseback. The signature is written in a cursive style.